

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 38

Oct. Nov. Déc. 2010

EDITO

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

Tél. : 06 84 57 20 75

Fax : 01 53 94 07 53

@ : FR41@wanadoo.fr

Site : www.snca-nat.fr

SOMMAIRE du seul BAC authentique

Edito : Curieuse rentrée	P 1
Les points sur les i	P 2
La bonne nouvelle de la rentrée	P 3
Retour sur l'affaire Péderzoli	P 3-4
Tarif & Bulletin adhésion (+)	

BAC n° 38

Oct. Nov. Déc. 2010

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Curieuse rentrée

La pagaille a présidé à la rentrée scolaire : les « innovations » – après-midi réservé aux sports et aux activités culturelles, extension de la pratique de la semaine de quatre jours -, la gestion impossible des emplois du temps qu'impose la réforme du lycée en seconde, l'absence des nouveaux manuels scolaires qui oblige à recourir aux anciens, les polémiques sur la hausse ou non du coût de cette rentrée pour les parents et sur les modalités du versement de l'indemnité de rentrée, les personnels en grève moins d'une semaine après la réouverture des classes, la déferlante contre la réforme des retraites, le marché du travail plus que jamais incertain, la perspective d'un remaniement du gouvernement plombé par les affaires politico-financières, la férocité affichée contre les ROMS et quelques autres alors que la scolarisation des enfants du voyage n'est toujours pas réglée et que l'emploi reste la préoccupation majeure des Français... Liste qui restera nécessairement incomplète au vu de la masse de problèmes qui assaillent notre vie quotidienne.

Toutefois, il ne faudrait pas passer sous silence une caractéristique essentielle de cette rentrée : **pour la première fois des maîtres stagiaires, employés à plein temps devant des classes souvent très lourdes, arrivent dans les établissements sans avoir reçu la moindre formation pédagogique** et sans l'espoir d'en recevoir une de quelque consistance en cours d'année.

Cette « innovation » dans le recrutement va de pair avec la réforme universitaire qui en « masterisant » les étudiants, y compris ceux qui se destinent à passer des concours d'enseignement, a abaissé le niveau de leur formation universitaire.

Il y a donc, cette année, des profs nouveaux qui non seulement n'ont pas la moindre qualification pédagogique (même si la qualification pédagogique donnée par les IUFM était de piètre qualité, elle ne laissait pas complètement démunis les nouveau collègues), mais sont aussi **recrutés à un niveau disciplinaire volontairement abaissé par rapport à celui de leurs aînés...**

Cette conjonction déficitaire quant à la formation des maîtres s'ajoute à la coupe sombre dans les effectifs de personnels ... Qui croira encore que la formation de la jeunesse de la République reste une priorité pour ceux qui, aux commandes de l'Etat, en ont la charge ?

Reste à se demander pourquoi l'Education Nationale est entrée dans la régression sociale ?

Il y a bien évidemment, la volonté politique de ceux qui font de l'idéologie libérale leur ligne de conduite : « manager » l'Ecole, comme une entreprise qui si elle ne fait pas assez de bénéfices ne doit pas survivre.

Mais il y a, aussi, l'absence de forces syndicales capables de s'opposer à une telle dégradation et à une telle idéologie.

Prenons l'exemple du SNES, avec ou sans son extension la FSU : depuis des lustres ces gens nous rebattent les oreilles avec leur slogan sur l'élévation du niveau de recrutement. Le résultat est là : **abaissement du niveau de recrutement.**

Autant dire que l'efficacité de ce syndicalisme-là est plus que douteuse.

Et pourquoi ses incantations sur la formation des maîtres ont-elles fait chou blanc ?

A cause de la manie de la cogestion : plutôt que de défendre l'Ecole de la République, ses personnels et ses élèves, le SNES s'est institué comme la **courroie de transmission** soi-disant indispensable entre le pouvoir et la base ; au lieu de rester sur la ligne syndicale correcte de la revendication des salariés portée par leur organisation syndicale, comme le préconise la **Charte d'Amiens**, il s'est érigé pompeusement en **inspirateur du pouvoir**, à l'image de ce que fut, en 1994, Monique VUAILLAT, secrétaire générale du SNES et égérie de BAYROU, qu'elle avait ramassé dans le caniveau où l'avait jeté un million de manifestants mobilisés pour défendre la laïcité.

Bien entendu, le pouvoir, quelle que soit sa couleur, mais toujours adepte du libéralisme, roule les profs, l'école et les élèves dans la farine tandis que les membres de l'appareil du SNES sont traités comme des notables.

Or le SNES ne fonctionne pas d'une manière très originale qui lui serait spécifique : tous les appareils des confédérations, fédérations et assimilés sont logés à la même enseigne de l'inefficacité en échange de la notabilité.

Face à la régression sociale qui est en mouvement, il est peu probable que le syndicalisme co-gestionnaire ait le sursaut qui le ferait redevenir revendicatif, combatif et pourquoi pas, révolutionnaire.

Que voilà une curieuse rentrée qui exige la lutte et n'a que des « managers » obsédés par la pérennisation de leurs fonctions, défaitistes, prétentieux et résignés.

Et les travailleurs, ceux du public, ceux du privé ? Se laisseront-ils gagner par le manque de punch du syndicalisme officiel ?

Le SNCA e.i.L. Convergence ne peut pas le croire, ne veut pas le croire, ne le croit pas.

Françoise Roche

Les points sur les i

A la veille des vacances scolaires, au cours d'une réunion des enseignants-coordonateurs de la MGIEN d'un des départements de l'Académie de Versailles, en vue de la préparation de la rentrée scolaire 2010-2011, certains professeurs se sont laissés aller à proférer des remarques peu amènes concernant le SNCA e.i.L. Convergence.

En 2004, ces professeurs amnésiques ont sauvé leurs emplois et les actions de la MGIEN grâce à l'intervention courageuse et inconditionnelle du SNCA e.i.L. Convergence et de ses militants.

En 2006, les contractuels de la MGIEN ont obtenu des CDI bien plus avantageux que les CDD statutaires, grâce à la détermination du SNCA e.i.L. Convergence et de ses militants.

Aux cours de ces dernières années, les personnels enseignants de la MGIEN de l'Académie de Versailles, ont obtenu des avantages pécuniaires bien réels grâce à la persévérance revendicative du SNCA e.i.L. Convergence et de ses militants.

La contestation anti-syndicale, s'exprimant pendant la tenue d'une séance de travail institutionnelle, montre, de la part des contestataires, une fâcheuse tendance à la confusion des genres pour ne pas dire un total irrespect de l'Institution scolaire : ce qui est toujours dommageable pour la démocratie.

Elle exprime, d'autre part, une conception du métier qui est totalement étrangère aux principes et aux valeurs du SNCA e.i.L. Convergence.

En effet, quelle était la raison de la mauvaise humeur de certains personnels ?

1. l'application d'une décision prise à l'issue des réunions de travail entre l'Intersyndicale (FSU, CGT, SUD, SNCA e.i.L. Convergence) et le Rectorat de Versailles de répartir **EQUITABLEMENT** la charge de travail entre les enseignants-coordonateurs ;
2. l'introduction, dans les actions de la MGIEN, de missions de prévention du décrochage des jeunes avant 16 ans : quand ce décrochage après 16 ans touche environ 200000 jeunes, quelle crédibilité pourra bien conserver la MGIEN si elle se contente de comptabiliser les pots cassés ? La mission de l'Ecole de la République est de faire réussir TOUS les élèves qui lui sont confiés. Si la MGIEN prétendait s'exempter de son implication dans cet objectif général, non

seulement elle renierait son appartenance à l'Education Nationale mais, de plus, elle faillirait à la laïcité.

Si cette grogne intempestive, à en juger par le cadre dans lequel elle s'est exprimée, veut insinuer que la négociation syndicale est synonyme de cogestion, le SNCA e.i.L. Convergence rappelle sans hésitation que la **Charte d'Amiens** enjoint au mouvement syndical de travailler à l'amélioration au quotidien de la vie des travailleurs et de les aider à préparer leur émancipation collective à l'égard de la domination patronale et capitaliste.

Depuis 2004, date à laquelle des personnels de la MGIEN ont demandé son aide au SNCA e.i.L. Convergence, celui-ci n'a pas failli à la tâche de contribuer à améliorer au quotidien la vie professionnelle des agents de la MGIEN.

Quant à la révolution, il s'autorise à penser qu'elle ne se fait pas sous le coup de la mauvaise humeur.

La bonne nouvelle de la rentrée : les internats d'excellence

Les internats d'excellence sont une mesure de la Politique de la Ville. Ils s'adressent à un public scolaire défavorisé, afin de lui offrir les meilleures conditions de vie et d'étude, rétablissant ainsi une égalité qui est la mission de l'Ecole de la République. Les moyens dévolus à cette structure sont importants : en postes (enseignants, CPE, infirmière, Assistants pédagogiques, etc.), en moyens de fonctionnement également, lesquels proviennent du Grand Emprunt, lancé en 2009 afin de permettre la reprise économique. Ces internats brisent l'image traditionnelle de l'internat sanction, ils proposent un riche environnement éducatif et culturel.

Chacun des 12 internats d'excellence ouverts en septembre 2010 est différent et répond à un projet original. Ici ce sont des élèves préparant leur entrée en Classe préparatoire, là, des collégiens, ailleurs des élèves de lycée « à vocation scientifique »... Les équipes pédagogiques ont été invitées à construire un projet à la fois éducatif et culturel.

Les assistants pédagogiques sont chargés d'assurer le rôle des « répétiteurs » du XIX^e siècle, afin de permettre aux internes d'acquérir les techniques d'un travail efficace ; les moyens accordés à ces internats autorisent à mettre à la disposition des élèves tous les équipements informatiques nécessaires ; enfin, les collectivités municipales proposent des activités culturelles et sportives offertes gratuitement à tous les internes, y compris les plus onéreuses (équitation, golf, etc.), l'entrée dans les musées de la Ville, l'étude des instruments à l'école de musique de la Ville, la pratique théâtrale et la fréquentation des spectacles vivants, font partie de l'offre habituelle. Bien évidemment, chaque municipalité intervient de façon originale, mais toutes ont accepté de faire un effort important pour les internes.

L'Internat d'excellence de LANGRES, seul internat « rural », permet de scolariser des élèves issus de la ruralité, qui connaissent des conditions de vie souvent aussi peu favorables que ceux des « quartiers » : absence de lieux culturels de proximité, éloignement des centres universitaires, etc. Le projet éducatif consiste à faire intervenir des Universitaires cinq week-ends par an (conférences et TP), travail qui est préparé et retravaillé en cours et à l'internat.

On peut évidemment critiquer une telle mesure, qui en donnant beaucoup à quelques établissements, ne peut prétendre régler les difficultés que connaissent les publics en difficulté. Cependant, on ne peut que se féliciter que des élèves dont la situation n'était que peu prise en compte, trouvent enfin les plus grandes facilités pour réussir. Il est trop tôt pour tirer le moindre bilan de l'expérience, mais les moyens mis en œuvre, les conditions de vie créées à l'internat, l'attention particulière portée à chaque élève, les liens internationaux et l'ouverture à l'étranger, laissent espérer les meilleurs résultats. Il faudra évaluer l'expérience et juger la « plus-value » apportée par la mise en place de cette structure.

Il serait souhaitable que ces internats servissent de laboratoire pour des méthodes et des pratiques nouvelles, notamment en matière d'évaluation de l'élève, du rôle des TICE* dans la formation, des liens avec l'Université, etc.

* *Technologies de l'Information et de la Communication*

Retour sur l'affaire PEDERZOLI

Depuis son congrès de LANGRES, en janvier dernier, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas cessé de défendre Catherine PEDERZOLI, professeur d'histoire-géo au lycée Loritz de NANCY. Catherine organise, depuis de nombreuses années, avec les élèves de toutes ses classes, après l'avoir préparé avec eux, le **Voyage de la Mémoire de la SHOAH**. Ce projet pédagogique a cours dans d'autres établissements et est validé par le ministère de

l'Education Nationale.

En dépit de quoi, le nouveau chef d'établissement, avec la complicité du Rectorat et mettant à profit les tergiversations du Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, a occupé la dernière année scolaire à entraver l'accomplissement de son travail. Catherine a été soumise à une escalade dans le harcèlement qui est difficilement imaginable, et qui est passée par la menace du conseil de discipline, la convocation d'office par le médecin conseil, une lettre anonyme pleine de ragots, d'insinuations, et de mensonges dont le SNCA e.i.L. Convergence fut le destinataire, des accusations infondées de faux, de manipulation des élèves, de lavage de cerveau, etc., en passant par un rapport de l'Inspection Générale dont Luc CHATEL a fait savoir publiquement que ce document était, dans certains de ses passages, « d'une maladresse inacceptable ». Il faut noter au passage qu'un désaveu public, par le Ministre de l'Education Nationale de son Inspection Générale est un fait, sinon unique, du moins rarissime.

Mais ce n'est pas tout : à la veille de la rentrée, Catherine a été suspendue pour quatre mois. C'est cela qui a mis l'affaire sur la place publique. Dans beaucoup d'interventions de la presse, il a été question de la « confession juive » de Catherine.

Le SNCA e.i.L. Convergence s'étonne qu'une telle affirmation, qu'elle soit ou non fondée d'ailleurs, puisse se répandre : en quoi la liberté de conscience de chacun relève-t-il de la sphère publique dont la presse a à rendre compte ?

Le SNCA e.i.L. Convergence s'est placée aux cotés de Catherine PEDERZOLI pour trois raisons principalement :

- La liberté pédagogique du professeur qui s'exerce dans le cadre des règles fixées par la République et ses institutions ;
- L'exigence que les élèves qui avaient fourni un travail ne soient pas frustrés des fruits de ce travail (les élèves de terminale n'ont pas pu partir avec leurs camarades de première, en mars, en POLOGNE et en REPUBLIQUE TCHEQUE) ;
- Les forts relents antisémites qui conduisent certains à contester l'utilité de ce travail sur la SHOAH, y compris et surtout sur les lieux mêmes où elle s'est accomplie.

Depuis le mois de janvier, les nombreuses prises de position du SNCA e.i.L. Convergence dans cette affaire ont été publiées sur son site où chacune et chacun peut se rendre pour signer la pétition en ligne demandant la réintégration de Catherine. Il faut faire connaître cette pétition et la faire signer.

Ce, d'autant plus que, depuis que l'affaire PEDERZOLI est sur la place publique, s'est déchaînée contre Catherine une hystérie antisémite, négationniste et meurtrière qui donne froid dans le dos. Preuve que les relents antisémites dont la motion du SNCA e.i.L. Convergence faisait état dans sa motion du 14 janvier 2010, n'étaient pas des illusions olfactives ...

Bien entendu, Catherine Péderzoli donne une suite judiciaire à tout cela, et à ce niveau, le SNCA e.i.L. Convergence l'assistera dans la mesure de ses moyens.

Avant de clore cet article, il ne faut pas oublier de déplorer, outre les dysfonctionnements de l'établissement et du Rectorat, l'attitude d'une lâcheté incroyable des sections syndicales de l'établissement et de l'académie : SNES, SGEN, SE-UNSA dont un des adhérents a eu le culot de dire devant les caméras de la télévision que Catherine avait bien « mérité ce rapport vu son sale caractère » ... Argument syndical irréfutable !

Heureusement, à ses côtés, Catherine PEDERZOLI a toujours eu de fidèles soutiens dont nombre de ses élèves et leurs familles et la municipalité de NANCY et son maire, Monsieur André ROSSINOT.

Hommage leur soit rendu !

Vous pouvez soutenir Catherine en signant la pétition mise en ligne le 2 septembre par le SNCA eiL Convergence à l'adresse :

http://www.petitionduweb.com/Petition_pour_Catherine_PEDERZOLI-7850.html